bpost
PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

ATOUT SENS

TRIMESTRIEL N°54 // MARS 2024

Bureau de dépôt : 6730 TINTIGNY - P501399 - Ed. Responsable : Véronique HERMAN, rue Saint-Nicolas, 84 - 5000 Namur

Édito

Démocratie, es-tu là ?

On en parle dans les médias, on en discute en famille… L'année 2024 sera marquée par plusieurs élections. Le show de la campagne bat déjà son plein. Les hommes et les femmes politiques se positionnent sur divers enjeux : pouvoir d'achat, environnement, santé… On les entend, leurs slogans, leurs petites phrases pour se faire remarquer, attirer l'attention.

Dans la population, cependant, la question n'est plus seulement « pour qui vais-je voter ? » mais aussi, tout simplement… « vais-je aller voter ? ». Le ras-le-bol est palpable, le manque de confiance criant… Pourtant, plus que jamais, le besoin de services publics performants se fait sentir, pour améliorer la mobilité, le logement, l'enseignement… Des mesures ambitieuses s'imposent aussi, pour plus de justice, qu'elle soit sociale, fiscale, environnementale… Autant de défis qui relèvent d'une gestion collective de la société, donc de la politique au sens noble du terme.

Le secteur associatif, en particulier celui de l'éducation permanente, joue un rôle capital pour accueillir et mettre en débat les questions que les gens se posent. La démocratie se résume-t-elle aux élections ? Est-il encore important d'aller voter ? Quel sens cela a-t-il dans un contexte d'inégalités, de malaise social et de « crise » permanente ? Et que penser des idées extrêmes qui se banalisent ?

Ces questions, le Cefoc les empoignera au cours d'un week-end, les 13 et 14 avril prochains. Deux jours pour partager des opinions, en discuter, se confronter aux idées des autres, gérer les divergences… en se donnant du temps pour le faire.

« La démocratie, ça demande du temps », pour reprendre l'affirmation de la philosophe et psychanalyste Cynthia Fleury. Du temps citoyen, du temps pour la participation, du temps pour l'information. Oui, prendre le temps de réfléchir, de discuter, de se former, ensemble… N'est-ce pas cela, finalement, le cœur même de la démocratie ?

Bonne lecture

Renato Pinto

Rédac'chef

Bénédicte QUINET

Équipe de rédaction du numéro

Vanessa DELLA PIANA
Dominique DESCLIN
Mélanie LOUVIAUX
Annick PAGE
Renato PINTO
Bénédicte QUINET

Mise en page & illustrations

Renaud HOEDT
Bénédicte QUINET

Abonnements

« Atout sens » paraît quatre fois par an, en mars, juin, septembre, décembre.
Prix : 15 euros
Prix de soutien : 40 euros
Compte : BE97 0010 8274 8049

Asbl Centre de formation Cardijn (Cefoc)
rue Saint-Nicolas, 84
5000 Namur
081/23.15.22

info@cefoc.be
www.cefoc.be

Sommaire

Partenaires

3 PalliaLiège, culture palliative et éducation permanente

Dossier : La numérisation...

6 La « médiatisation » de la société, une histoire qui ne date pas d'hier

8 « Mets ton portable dans la boîte et dis-nous ce qu'il remplace… »

10 Pour que le numérique s'adapte à l'humain (et non l'inverse)

12 « Des services qui se digitalisent »

Échos

13 Le capitalisme et les femmes

14 La digitalisation du travail en question

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

PalliaLiège, culture palliative et éducation permanente

La mission principale des plates-formes de soins palliatifs est de diffuser « la culture palliative auprès du grand public et des professionnels ». Cette mission semble s'articuler parfaitement aux dispositifs d'éducation permanente tels que mis en place par le Cefoc depuis près de 15 ans dans les groupes intitulés « Près de nous des fins de vie » ; « Vivant jusqu'à la mort » ou encore « La mort et la fin de vie, parlons-en tant qu'il fait beau » ! Une collaboration nouvelle est née, rencontre avec l'une des travailleuses de l'équipe de PalliaLiège, Elena.

INTERVIEW

Propos recueillis par Bénédicte QUINET

Elena, tu travailles à la plate-forme des soins palliatifs de Liège depuis 15 ans. Peux-tu nous raconter son histoire, son équipe ? Son fonctionnement en gestion participative (sans directeur.trice), est-ce une habitude dans le secteur ?

— La plate-forme est une asbl qui compte parmi ses membres les hôpitaux, les maisons de repos et les services du domicile qui se trouvent sur l'arrondissement de Liège-Huy-Waremme, à l'exception de Trooz. Toutes les plates-formes sont subsidiées par l'AVIQ. La plate-forme des soins palliatifs liégeoise a été fondée en 1996 et fut reconnue en juin 1997. L'équipe de base se compose de 4.5 équivalents temps plein (ETP). C'est-à-dire 3 ETP pour la coordination et 1,5 ETP pour le service de soutien psychologique. Avec la crise Covid, un subside supplémentaire « Mesure urgente en santé mentale » (MUSM) a permis d'engager 3,6 ETP pour développer le soutien psycho-social. Aujourd'hui, l'équipe est composée de 13 travailleuses.

Nous proposons du soutien psychologique pour les patients en soins palliatifs, leurs proches, dans les bureaux de PalliaLiège, à domicile ou en institution d'hébergement ; et pour les professionnels (médecins, soignantes...). Et ce, pendant la période palliative, ou pour accompagner le deuil quand la personne en soins palliatifs décède. Nous proposons aussi des groupes de parole pour les professionnels, en maison de repos et dans les services du domicile. Dans ce cas, nous allons sur place, dans les institutions. Par ailleurs, notre programme de formations répond aux demandes du secteur ou parfois, nous faisons des propositions à partir de ce que nous observons sur le terrain.

Nous sommes probablement une des seules plates-formes du secteur organisée sans la présence au quotidien d'un.e directeur.trice. Mais comme toute asbl, nous avons une Assemblée générale, composée de tous nos membres : des représentants des hôpitaux, des Maisons de repos et de soins (qui ont l'obligation d'être affiliées à une plate-forme de Soins palliatifs), des services de l'aide et du soin. À partir de cette AG, il y a élection d'un Conseil d'Administration et d'un Bureau. Le conseil d'administration délègue la gestion journalière au Bureau dont un membre participe chaque semaine à la réunion d'équipe.

Quels sont tes projets à PalliaLiège et les autres projets dans l'actualité ? Quelles sont vos collaborations avec les autres plates-formes de soins palliatifs ?

— Je suis psychologue. Mon travail est d'apporter un soutien psychologique, à la demande, pour les patients, les proches et les professionnels. Depuis la période Covid, je coordonne l'équipe MUSM (« Mesure urgente en santé mentale ») mais je garde une fonction de psychologue clinicienne. À la réunion d'équipe MUSM, on prend note des demandes qui sont arrivées et on les répartit en fonction des agendas et des déplacements. Par ailleurs,

j'anime les rencontres avec les bénévoles que nous recrutons, formons et accompagnons. Ils sont une dizaine et vont au chevet de patients, en maison de repos ou à domicile. En équipe, nous avons des réunions d'intervision hebdomadaires et bénéficions également de supervisions avec un psychologue extérieur, certaines où nous nous rendons à deux ou trois pour déplier une situation vécue dans notre travail. D'autres supervisions en équipe permettent à la fois de renforcer nos compétences professionnelles, de construire la dynamique d'équipe et la collaboration entre nous, aussi à partir d'une réflexion collective sur les situations parfois plus délicates vécues dans le métier et des questions qu'elles posent.

Neuf plates-formes œuvrent dans toute la Wallonie, 25 pour toute la Belgique ; elles collaborent à une revue et éditent des outils en commun comme le flyer de présentation générale des SP sur les aides financières pour les patients vivant à domicile. Nous disposons également d'une bibliothèque virtuelle commune appelée Palliathèque (www.palliatheque.be) et d'une bibliothèque dans les locaux de PalliaLiège accessible au public. Par ailleurs, la fédération wallonne des SP fédère les plates-formes et les équipes de soutien en soins palliatifs et organise des commissions de coordination. Premier exemple, six fois par an, les directions ou un représentant de chaque plate-forme se rassemblent avec parfois l'organisation de projets comme un colloque wallon des soins palliatifs tous les deux ans, qui tourne de province en province. Six fois par an également, une commission des intervenants psycho-sociaux réunit toutes les plates-formes wallonnes, avec un.e ou deux travailleur.euses de chaque plate-forme : entre 10 et 15 personnes. Prochainement, va se concrétiser un projet de formation « psychiatrie et soins palliatifs » pour les psychologues des plates-formes de SP.

J'ai rencontré votre plate-forme via Nathalie qui est impliquée, comme le Cefoc, dans le collectif Par-delà les cloisonnements du Centre culturel d'Ans. Ça a été l'occasion d'imaginer la collaboration pour un groupe « Près de nous des fins de vie ». Claire, tu as démarré ton travail à la plate-forme notamment avec cette co-animation pour le groupe en collaboration avec le Cefoc, que dirais-tu de l'intérêt pour toi et pour la plate-forme de cette collaboration ?

— Parler de la fin de vie n'est pas chose aisée et inviter les citoyens à y penser, à s'y préparer, l'est encore moins. Nous sommes donc souvent amenés, à PalliaLiège, à nous demander que soutenir comme message auprès de la population. Que prévenir au juste ? Et comment s'y prendre ? Aujourd'hui, PalliaLiège s'inspire des méthodes d'éducation permanente pour appuyer sa démarche de sensibilisation du grand public. Quelle belle occasion de travailler avec le Cefoc pour nous permettre d'expérimenter les méthodes qui privilégient la participation et s'appuient sur le groupe pour construire le questionnement ! Pour moi, ce groupe est d'une incroyable richesse. Les récits permettent d'écouter l'autre dans ce qu'il vit et renvoie à soi-même, à ses émotions, à sa vision de la vie et de la mort. Ils permettent d'éclairer les points de vue, de réfléchir à ses propres volontés, de faire revivre des souvenirs. Ils permettent aussi, avec les échanges et les différentes expériences, de construire une réflexion sur le sens de la vie et de la mort (et/ou sur son non-sens). Ils permettent surtout de s'alléger d'un poids qu'il est parfois difficile de déposer dans la vie de tous les jours même avec les personnes les plus proches. Je me réjouis déjà de la prochaine rencontre avec beaucoup d'impatience !

Définition et actualité

Les soins palliatifs sont destinés à la personne en fin de vie, considérée comme vivante jusqu'aux derniers instants. Ils tendent à assurer l'accompagnement global du patient et de son entourage, tant au niveau de la gestion des symptômes physiques et de la douleur que d'un soutien psychologique ou spirituel.

☞ **www.soinspalliatifs.be**

Un colloque sur les rites vient d'avoir lieu et a eu beaucoup de succès. Un recueil de nouvelles avait été publié à l'automne dernier : « De la terre à la plume, les funérailles ça se raconte... », téléchargeable sur le site Internet

☞ **www.pallialiege.be**

Dossier détachable

LA NUMÉRISATION DE NOS EXISTENCES : OUI… MAIS NON !

Depuis les services de mutuelle, d'administration, de banque ou de poste qui se digitalisent jusqu'aux réunions de travail par visioconférence, en passant par l'enseignement ou les achats en ligne : la numérisation est bien en marche, elle avance même au grand galop depuis la pandémie de Covid-19. Une évolution qui s'impose comme une évidence, inéluctable et pleine de promesses… Et pourtant ! N'y a-t-il pas à porter un regard critique sur ce qu'elle génère ? Quel humain et quelle société fabrique-t-on en allant toujours plus loin et plus vite vers le numérique et le « sans contact » ? Ces questions ont guidé la réflexion de la première journée du week-end de décembre dernier.

Face au « tout numérique », l'Éducation populaire a un rôle-clé à jouer : en cultivant un regard critique, en questionnant des évolutions trop peu débattues en démocratie et en agissant face aux conséquences pour les citoyen.ne.s, en particulier les plus vulnérables. C'est ce que les participant.e.s ont pu découvrir (et expérimenter !) tout au long de la deuxième journée.

Dans ce dossier, les deux mots « numérisation » et « digitalisation » (issu de l'anglais digital) ont été utilisés comme synonymes.

La « médiatisation » de la société, une histoire qui ne date pas d'hier

Jean de Munck, philosophe et sociologue à l'UCLouvain, livre un éclairage historique et critique sur le rôle des médias dans la constitution des sociétés humaines. Il replace l'arrivée du digital dans l'histoire de l'humanité. Il met en évidence différents effets du digital sur les marchés et la vie quotidienne, en lien avec le développement du capitalisme.

Mélanie LOUVIAUX

Les sociétés humaines ont inventé au fur et à mesure des siècles des formes de communication par des intermédiaires (médiations) techniques. Dans les sociétés tribales, ce n'était pas nécessaire : la communication passait uniquement par la voix, dans des relations de proximité. Il était alors impossible de faire « grande » société, la voix ne portant pas très loin ! La première forme de « médiatisation » est l'écriture, apparue en 3500 avant JC. Elle va provoquer un changement majeur au niveau cognitif et communicationnel puisqu'elle va, pour la première fois dans l'histoire, permettre de disséminer des messages au loin et d'objectiver la mémoire : on dépose une mémoire du groupe dans un objet déchiffrable : l'écrit.

L'écriture va prendre encore plus d'ampleur avec l'imprimerie (Gutenberg – 1450 après J-C) qui permettra la reproduction d'un texte de façon parfaite. Une communication sociale devient dès lors possible sur base de l'écrit et entraîne des transformations politiques et culturelles importantes grâce à la transmission de message entre des partenaires qui ne sont pas en présence, de manière plus massive.

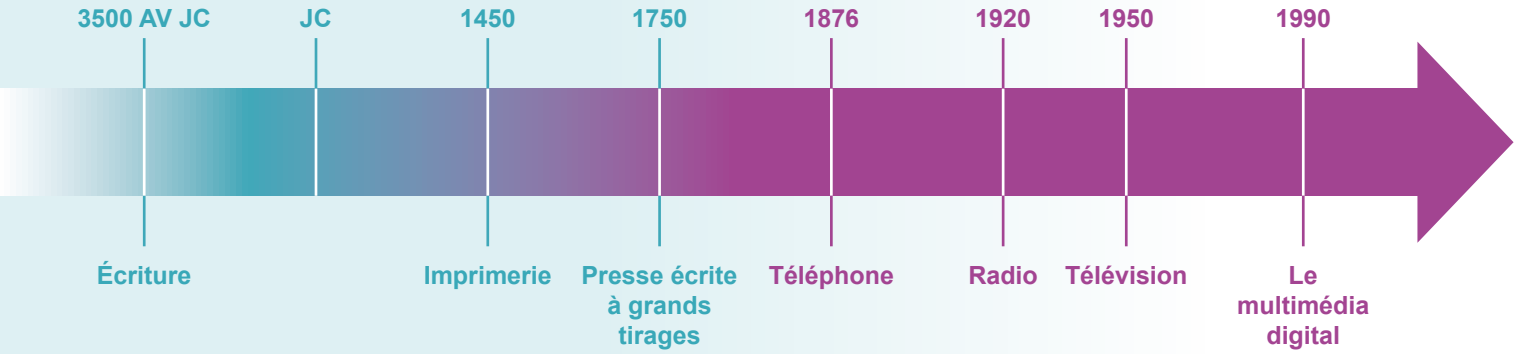

L’apparition d’internet et du digital

Le média digital est appelé multimédia car il rassemble virtuellement en un seul canal toutes les autres formes de médiatisation (écriture, imprimerie, presse, télé, radio, téléphone). La révolution d’Internet est beaucoup plus rapide que toutes les autres et saisit la planète entière d’un coup. On passe de médias rayonnants à des médias interactifs. Les premiers supposent qu’un émetteur central rayonne, distribue les messages, dont il est le seul à avoir la maîtrise, à un public. Les médias interactifs se caractérisent, quant à eux, par le fait que n’importe quel membre du public peut devenir émetteur. On passe donc d’un public passif à un public émetteur, dispersé à partir de multiples centres d’émission. Le contrôle de l’information se modifie aussi : il ne peut plus être effectué à la source, il prend des formes algorithmiques.

Les marchés et la vie quotidienne

Le marché du travail se trouve profondément transformé par le travail à distance. La séparation avec la vie domestique qui datait de la révolution industrielle, fixant à 8 heures la journée de travail à l’usine, est bousculée par le télétravail. Entre autres, il devient difficile de réguler les contrats et de négocier les temps de travail.

Les marchés financiers sont eux aussi modifiés. La digitalisation a entraîné la destruction de la Bourse physique comme lieu d’échanges. Les marchés sont désormais des plateformes (Euronext…) ouvertes en continu : à tout moment, on peut acheter ou vendre n’importe où. On parle de « financiarisation du capitalisme » tellement les activités financières impactent l’économie aujourd’hui.

Le marché des produits est impacté en profondeur par l’accélération de la communication et l’information illimitée qui permettent une augmentation de la concurrence, elle aussi devenue sans limites. Avec Internet, le consommateur peut accéder à une infinité de possibles en temps réel et en dehors des frontières nationales.

Pour Jean de Munck, la digitalisation est un instrument de médiation qui permet l’extension du capitalisme planétaire.

La digitalisation impacte également la vie quotidienne. Elle permet aux individus de modifier leurs plans en permanence, de gagner en « liberté », d’avoir plus de choix et un accès infini à l’information ! Cela augmente les possibilités et facilités de coordination de dernière minute. L’accès à l’information sur la situation des trains en temps réel en est un bon exemple. Ces possibilités font la force du digital et le rendent désirable. Néanmoins, il y a des désavantages importants, Jean De Munck parle de « pathologies » : Une surcharge cognitive : l’individu doit sans cesse gérer des infos et faire des choix parmi un éventail considérable. Cela génère un trop-plein d’informations qui captent l’attention de façon très transitoire et provoquent des troubles de l’attention chez les enfants, les ados, les étudiants mais aussi les adultes. Un brouillage de la distinction entre réel et virtuel, entre la vie fictive sur tablette et la réalité, entre des relations à distance et des relations réelles incarnées par des corps en présence. Une saturation commerciale du cadre de vie : les publicités envahissent notre cadre de vie, rentrent dans les chambres à coucher, dans celles de nos enfants via les écrans alors qu’avant elles étaient davantage à l’extérieur. C’est à mettre en lien avec le capitalisme. La technologie ne se développe jamais seule ni sans intérêt : il faut que des gens investissent, or ils n’investissent que s’ils y trouvent un intérêt, notamment financier. Par l’envoi d’un message sur Facebook par exemple, la personne pense communiquer avec ses contacts. En réalité, ses informations personnelles sont collectées et vendues par Facebook à des entreprises pour générer des besoins et vendre des produits.

Pas de fatalité technologique !

Une technologie ne détermine pas entièrement son usage, même si elle le conditionne. Jean de Munck insiste sur le fait qu’il y a des possibilités de choix d’usages différents. Rien n’oblige par exemple à créer des écoles à distance, à vider les entreprises pour aller vers le télétravail… Selon lui, le digital est un média « innocent », c’est ce que l’on en fait qui ne l’est pas, et en particulier le fait qu’il soit développé et utilisé en lien avec le capitalisme et au service de ce dernier. Il invite à ouvrir le champ des possibles par des usages réflexifs et limités du digital.

Pour en savoir plus,

consulter l’analyse 1 de 2024,
en accès libre sur le site du Cefoc

« Mets ton portable dans la boîte… et dis-nous ce qu'il remplace »

Pour commencer la découverte d'initiatives en Éducation populaire qui questionnent, qui agissent face au « tout au numérique » : dans la boite les portables ! Pour partir du vécu, les participant.e.s dessinent et expriment ce que leur GSM ou leur smartphone remplace dans leur vie quotidienne. La liste est impressionnante : agenda, bloc notes et bic, appareil photo, album photos, réveil, montre, courrier postal, GPS, cartes géographiques, livres, jeux, DVD, carnet d'adresses, calculatrice, dictionnaire, machine à écrire, cartes de fidélité, journaux, loupe, lampe de poche, minuterie, etc.

« Le GSM ne remplace pas tous les usages. Par exemple, je lis sur ma liseuse ou mon portable ET je continue aussi à acheter des livres ».

« En faisant l'exercice, je ne trouvais pas beaucoup d'objets que mon GSM remplace alors qu'en fait c'est mon smartphone qui m'a réveillé ce matin puis qui m'a permis d'écouter l'émission radio du jour. Quelle prise de conscience ! »

Réactions des participants

« De mon expérience avec les personnes migrantes, je constate qu'ils n'ont souvent pour seul bagage qu'un téléphone portable, comme s'ils avaient toute leur vie dans ce seul objet. »

« Si facile, si pratique ! »

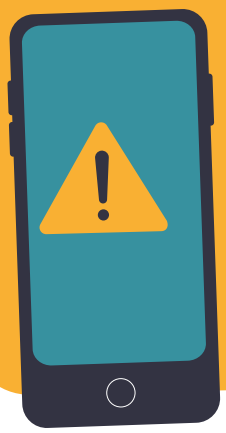

Si le smartphone a un tel succès et remplace tant d'usages, c'est qu'il repose sur une forte « dimension libidinale » : c'est une immense machine à satisfaire le désir ! D'une part, il rend des services, est utile, pratique. Lorsque le désir s'exprime, le *smartphone* peut y répondre rapidement et avec peu d'efforts. D'autre part, il est conçu techniquement pour être une sorte de prolongement du corps, pour être utilisé de manière intuitive en étant agréable à manier. Or, dans tout outil numérique, il y a une double finalité. La première, c'est celle pour laquelle on utilise l'outil et qui peut nous procurer du plaisir. Mais la seconde échappe à l'utilisateur : c'est la finalité du système numérique lui-même. Il y a donc la finalité de l'outil que nous utilisons, et celle du système qui nous utilise ! Le but du système est de collecter des données, ce nouvel or du capitalisme !
(Plus d'info : F. SALTIEL, *La société du sans contact. Selfie d'un monde en chute*, ou dans l'analyse 12 publiée en 2023 : « Vers une société du sans-contact ? », en libre accès sur le site du Cefoc !)

Ensuite, les participant.e.s reçoivent les objets réels qu'ils ont dessinés, objets apportés par quelques acteurs de l'initiative de « L'exp(l)o : Mets sur table ton portable » mise en place à Ciney.

Ce projet participatif est présenté par Christophe, du Centre culturel de Ciney et par Guy, Béatrice et Philippe de la Table-ronde citoyenne animée par le Cefoc.

Les objectifs de cette « Exp(l)o » ? Coconstruire avec des publics et partenaires diversifiés (associations, écoles, etc.) un espace de réflexion et d'expression pour sensibiliser à la thématique des appareils mobiles, c'est-à-dire informer sur les potentialités et les dérives des smartphones, prendre conscience des préjugés, proposer des balises et sensibiliser à la possibilité d'agir autrement.

La spécificité de cette « Exp(l)o » ? Explorer plutôt qu'exposer, en impliquant activement une diversité de publics qui ont ainsi eu l'occasion de franchir les portes du Centre culturel. Chaque partenaire a mené une réflexion et a construit son propre espace d'expression dans la salle d'exposition du centre. C'est ainsi que chacun.e a fait preuve d'audace et de créativité, a exprimé son vécu, en a débattu pour interpeller d'autres citoyens en exposant leurs objets et créations dans l'espace public, passant ainsi « *de son propre grenier à la salle d'exposition* ».

Cette démarche participative a mis au-devant de la scène la mission de démocratisation de la culture et de démocratie culturelle d'un Centre culturel en menant une action AVEC les gens, PAR les gens et POUR les gens.

L'exp(l)o : Mets sur table ton portable

Voir *Atout Sens* de mars 2022, pages 3 à 8, disponible sur le site du Cefoc.

Pour que le numérique s'adapte à l'humain (et non l'inverse)

Après avoir été embarqués par le dynamisme et la créativité des Cinacien.ne.s et de leur Expl(l)o, les participant.e.s ont pu découvrir (et contribuer à) un autre projet associatif enthousiasmant : le « Code du Numérique », une œuvre collective à l'initiative de l'association bruxelloise « Habitant.e.s des images ». Avec Erick Mascart, cap sur une autre approche originale pour agir en Education populaire !

Vanessa DELLA PIANA

Née en 2013, l'association « Habitant.e.s des images » développe des œuvres collaboratives qui questionnent les rapports de pouvoir, en priorité avec des personnes discriminées dans l'accès à leurs droits et peu représentées dans les médias.
Le Code du numérique est l'une de ces œuvres, en cours de réalisation depuis plus de deux ans : un sérieux travail collectif pour nommer ce que le numérique fait à nos vies, mais aussi pour élaborer des pistes de réglementations. Le tout à travers des démarches ludiques et artistiques !

« Nous sommes le Comité humain du numérique. Nous sommes des personnes âgées, isolées, des personnes ayant des difficultés avec la lecture ou l'écriture, des personnes porteuses de handicaps, des jeunes, des enfants, des personnes précarisées, des travailleuses sociales, des juristes, des banquier·es, des informaticiens publics, des éducateurs de rue, des sociologues, des artistes, des jeunes à la rue, des infirmières, des travailleurs dans des usines… Nous écrivons des lois à partir de nos vies, de nos souffrances. (...) Nous prenons nos responsabilités pour réagir à l'urgence : il est temps de réglementer le numérique. Pour protéger nos droits, pour protéger notre santé mentale et physique, pour protéger notre vie privée, pour protéger notre travail, pour protéger nos enfants, pour protéger la Terre. »

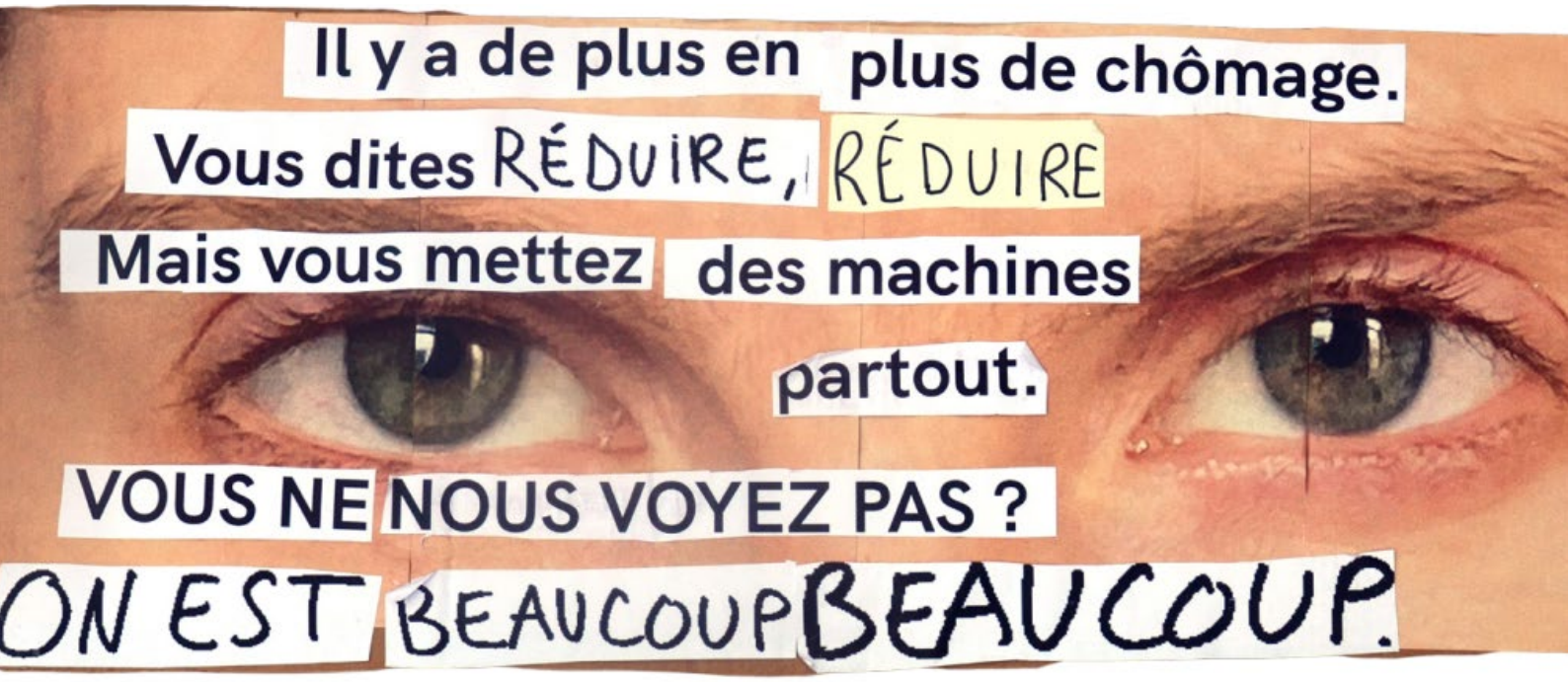

Rire et puissance d'agir

Alors que les participant.e.s au week-end se sentaient écrasés après avoir réfléchi aux impacts de la numérisation, avec le sentiment d'être face à un rouleau-compresseur que rien ne peut arrêter, voilà que des éclats de rires se font entendre dans la salle. C'est qu'Erick, pour nous expliquer en quoi consiste le Code du numérique, nous montre des vidéos dans lesquelles les participant.e.s au Code mettent en scène les lois qu'ils rédigent. Ce tournage participatif, mené dans l'espace public, est jubilatoire, cathartique même ! On y voit une citoyenne lambda prendre la parole : « *J'ai aidé quelqu'un à rentrer sa contribution en ligne. J'ai suivi la procédure, mais ça ne marchait pas. J'ai appelé, on m'a dit de taper sur le 2 »… et de la voir donner un coup de poing sur un grand « 2* », écrit sur un carton : BAM, transpercé ! Se défouler, avec dérision, face aux violences subies par la machinisation, voilà qui fait du bien !

Lien vers les vidéos :
www.codedunumerique.be/les-actes-tournages

Un Code qui bouscule les codes

Qu'on ne s'y trompe pas : ces vidéos humoristiques sont le fruit d'un patient et énorme chantier de co-construction. Elles rendent visible, - avec dignité ! -, l'ampleur des non-sens, des violences, des injustices qui sont subies au quotidien. Elles permettent de mettre en scène les articles de loi qui ont été rédigés dans le cadre de rencontres ouvertes à tous. On y voit que lorsque les « Grands comités humains » se réunissent pour penser les articles du Code du numérique, les participant.e.s s'affublent de cravates, perruques… Cela permet de jouer des rôles qui sont habituellement réservés à certains. Des lunettes, par exemple, symbolisent les experts. Se mettre en scène permet de libérer la parole. Ces « bricolages » sont aussi une manière d'oublier la technologie numérique, froide, pour retrouver la chaleur de l'artisanat et des rencontres !

Le Code du numérique : s'inspirer, interpeller

Le Code du Numérique est disponible intégralement en ligne. Il prend aussi la forme, plus chaleureuse, d'un outil non-digital : un parchemin en papier.

Concrètement, le Code est organisé par Acte, par chapitre thématique. Chaque Acte comporte des articles de loi et prend appui sur des témoignages, soigneusement collectés. Récemment, il a servi de base pour élaborer un dossier à l'attention des parlementaires bruxellois (pour résister au projet d'ordonnance « Bruxelles Numérique », qui vise à imposer que toutes les démarches administratives à Bruxelles soient numérisées). Pour des manifestations, des pancartes ont été réalisées ; plusieurs ont été exposées au week-end, permettant de nourrir la réflexion !

Le Code est un outil vivant. En libre accès, d'autres personnes, d'autres collectifs peuvent s'en saisir. Plus de 300 personnes ont déjà été associées au processus. A la fin du week-end, c'était au tour des participant.e.s du Cefoc d'y contribuer : forts des échanges qui avaient eu lieu depuis la veille, ils ont alimenté le Code par leurs témoignages et leurs propositions !

« Des services qui se digitalisent »

Vincent Ferré est un informaticien pas comme les autres : un « informaticien public ». À l'image de « l'écrivain public », au sein de l'association d'Éducation permanente « Action et Recherche Culturelles », il propose un service humain d'accompagnement à la digitalisation des services. Banque, Poste, administrations, mutualités, police… La liste s'allonge depuis la pandémie de Covid-19, rendant la tâche toujours plus immense, autant qu'essentielle !

Vanessa DELLA PIANA

Avec d'autres associations, Action et Recherche Culturelles répète à qui veut l'entendre que la fracture numérique est une fracture sociale. Le service « Informaticien public » est une de leurs pistes de travail pour faire face à une digitalisation sauvage, qui laisse de côté toujours plus de citoyen.ne.s.

Un service de proximité

Fruit de l'inventivité associative, le réseau des « Informaticien.ne.s public.que.s » est né et s'est développé depuis l'arrivée de la pandémie. Des bénévoles et des travailleurs, dont ce n'est pas la mission première, proposent des permanences au sein d'associations de quartier, pour aider les personnes éloignées du numérique. Ou plutôt, pour aider les personnes dont des services publics et privés se sont éloignés en se digitalisant ! « Savoir utiliser un ordinateur ou un smartphone devient la norme. Quand ils n'y arrivent pas, les gens nous disent qu'ils sont désolés, qu'ils sont nuls. On leur explique que le problème ne vient pas d'eux. Il vient du fait que la société nous impose le numérique sans rien nous demander, sans avoir prévu un accompagnement, des alternatives et sans se soucier de savoir si on s'en sortira ! ». Vincent est le premier bénévole « informaticien public ». Pas plus que beaucoup d'autres qui donnent de leur temps, il n'est informaticien de formation. Mais ses compétences sont souvent suffisantes pour répondre aux demandes de ceux qui viennent à la permanence : faire un paiement, une inscription, récupérer un mot de passe en ligne… Certaines tâches supposent de délivrer des données confidentielles, intimes parfois. Une charte a été élaborée pour garantir le respect de la vie privée et permettre la confiance.

Pour ré-humaniser la numérisation

« Des personnes reviennent régulièrement nous voir, pour papoter ». C'est que cette mission de service remplit aussi une fonction essentielle de lien social, favorise la dynamique de quartier et permet le relais vers d'autres associations. L'informaticien.ne public.que, c'est avant tout quelqu'un qui se fait proche et qui cherche à « faire avec » les personnes qui le souhaitent. Ni formateur ni assistant social, c'est un généraliste de première ligne qui peut expliquer et faire une démarche informatique avec la personne, qui peut ré-orienter vers des formations ou vers d'autres services plus appropriés, à la demande des concerné.e.s.

Avec le souci de l'interpellation politique

Les informaticien.ne.s public.que.s n'ont pas vocation à être un pansement face à la digitalisation à tout crin. Plutôt que d'en occulter les effets (en palliant les manquements de l'État), ils cherchent à les rendre visibles aux yeux des politiques. Avec d'autres, parmi lesquels les acteurs du Code du numérique, ils plaident pour repenser la manière dont la société se numérise afin de garantir l'accès inconditionnel aux services essentiels.

Le Capitalisme et les femmes

Au mois d'octobre, le musée du Capitalisme se tenait à Leuze. Quelques personnes du groupe de Comines ont eu l'occasion de le découvrir et d'y suivre une visite guidée sur le thème « le capitalisme et les femmes ». Présentation en 5 panneaux marquants.

Dominique DESCLIN

PANNEAU 1

Le musée donne sa définition du capitalisme : « *c'est un système caractérisé par l'exigence d'accumulation de profit à travers la propriété privée* ». Les questions sont posées : profit de qui ? Avec quelles ressources ? et avec quels moyens ? Et qu'en est-il des femmes dans ce système ? Comment le capitalisme renforce-t-il le patriarcat, « *forme d'organisation sociale dans laquelle l'homme exerce le pouvoir dans le domaine politique, économique, religieux, ou détient le rôle dominant au sein de la famille, par rapport à la femme* » ?

PANNEAU 2

Un planisphère où sont inscrits différents moments et lieux où le capitalisme est né ou s'est développé. Les guides attirent l'attention sur le mouvement des enclosures au 16e siècle en Angleterre. C'est une transformation du système agraire anglais au profit des grands propriétaires terriens mettant fin à la gestion collective des terres par les paysans. Cette appropriation des communs par des privés prépare ainsi l'avènement du capitalisme. Au même moment, partout en Europe se déroule « *la chasse aux sorcières* ». Pour la féministe Silvia Frederici (professeur émérite de l'université Hofstra, à Long Island dans l'État de New York, où elle enseigne les sciences sociales), il s'agissait de diaboliser les opposants et surtout les opposantes au mouvement des enclosures.

PANNEAU 3

Un iceberg sur lequel les visiteurs placent les différentes actions nécessaires à la production d'une voiture, au début du 20e siècle. La partie supérieure de l'iceberg représente le travail productif, la plupart du temps rémunéré.
La partie invisible représente le travail reproductif, c'est-à-dire ce qui permet de reproduire la force de travail : l'éducation des enfants, le travail domestique, l'alimentation… Souvent, il n'est pas rémunéré et est en grande partie réalisé par les femmes.
Le travail ménager est encore principalement réalisé par les femmes et les secteurs des soins sont davantage occupés par les femmes et peu favorisés.

PANNEAU 4

Les espoirs suscités par le capitalisme. Le groupe de Comines en a retenu deux qui concernent les femmes. Grâce aux nouvelles technologies, notamment l'électro-ménager, la préparation des repas et les tâches ménagères ont été allégées, ce qui a permis aux femmes (principalement) de gagner du temps. Dans le domaine de la santé, les progrès médicaux ont apporté plus d'espoir concernant le cancer du sein ; la contraception a permis de maîtriser la procréation.

PANNEAU 5

Les limites du capitalisme. Dans le domaine du travail et des inégalités, de nombreux soucis persistent : la différence de salaires, la sous-représentation dans les positions de pouvoir….

La digitalisation du travail en question

En 2022 un groupe d'ouvriers, délégués syndicaux, se lançait dans une formation du Cefoc, les invitant à questionner les impacts d'une digitalisation grandissante au cœur de leur travail. Au départ de ce projet, une rencontre avec Béatrice Louviaux, secrétaire générale à la CSC, centrale Métallurgie et Textile pour les provinces de Liège et de Luxembourg.

Mélanie LOUVIAUX et Annick PAGE

Très vite, Béatrice est séduite par la démarche du Cefoc qui part du vécu des travailleurs, leur donne la parole et leur permet de réfléchir et de se questionner collectivement. Avec Michael de la CSC, Annick et Mélanie du Cefoc construisent ensemble une problématique à aborder avec une quinzaine d'ouvriers du secteur des fabrications métalliques, en particulier les branches de l'aéronautique, de l'automobile, de la production, installation et maintenance industrielles et du textile. De quoi s'agit-il quand on parle de numérisation, de 4e révolution industrielle, d'entreprise 4.0. ?

Constats critiques des travailleurs

Les échanges font apparaître de nombreux constats critiques face à la numérisation grandissante dans leur travail. Tout d'abord le sentiment partagé de subir cette numérisation du secteur au nom de la compétitivité, avec la peur des pertes d'emploi : « *Si on n'entre pas dans le numérique, on risque la délocalisation.* » ; « *On n'a pas le choix, il faut rester compétitif (en termes de temps de travail, de vitesse de production, d'optimisation des coûts, de traçabilité) face à la concurrence.* »

Autre constat amer : les contacts humains se réduisent entre travailleurs mais aussi avec la hiérarchie. Le chef d'équipe ne descend plus à l'atelier, privilégiant les mails et non plus la proximité et le contact sur le terrain. Dans certaines situations, la perte de relations avec les collègues est directement liée à l'organisation spatiale, modifiée par les nouveaux équipements : « *Dans les grandes lignes de production, les postes de travail sont plus étalés. Les ouvriers se voient donc moins. On se sent "chacun dans son coin", ce qui conforte une forme d'individualisme.* »
Certains travailleurs témoignent également d'un surcroît de travail administratif, lié à la multiplication et à la systématisation des encodages numériques. A chaque étape de la chaîne de production, la pièce doit être scannée. Cette traçabilité des tâches est à double tranchant, elle peut aider à détecter une erreur ou une défaillance technique mais elle met les travailleurs sous pression ; le contrôle des tâches devient souvent un contrôle du travailleur lui-même : « *On se sent fliqué* » ; « *On devra bientôt scanner pour aller aux toilettes* ».

A l'unanimité, les participants s'inquiètent aussi de la mise à l'écart des travailleurs plus âgés, en difficulté face aux nouvelles compétences numériques. Ils sont préoccupés par la disparition de savoir-faire techniques avec le départ des anciens, remplacés par des procédures numériques à suivre et à exécuter : « *on devient des presse-boutons* » ; « *on doit exécuter dans une logique binaire 'on – off', on ne doit plus prendre d'initiative* ».

La numérisation des tâches des délégués syndicaux

Dans un 2e temps de formation, les travailleurs ont abordé la question de la numérisation de leurs tâches de délégués syndicaux : l'utilisation de mails, le scan de documents, les formulaires en ligne via tablette ou smartphone facilitent leur travail pour peu qu'ils soient outillés pour le faire. Néanmoins, tous soulignent l'importance de préserver aussi le contact direct avec les affiliés. Ils insistent sur un aspect négatif : équipés de tels outils, les délégués sont sans cesse sollicités

IMPACTS DE LA NUMÉRISATION

Ce schéma a été construit avec les participants, il illustre les différents aspects de leur travail impactés par la numérisation. L'ampleur de ces impacts a été une prise de conscience pour les participants et les formatrices.

par les membres. Mettre des limites entre vie privée et vie syndicale devient un réel enjeu, ainsi que prendre le temps de l'analyse et du traitement de l'information face aux attentes d'explications en temps réel sur des questions complexes.

Il reste que pour certains, le dossier papier, par rapport à un dossier électronique, est un élément essentiel dans la négociation avec l'employeur. L'imposant dossier papier rend visible et tangible le travail préparatoire d'arguments pour la défense du travailleur. Au fur et à mesure de la formation, tous ont néanmoins pointé la fragilité des supports, qu'ils soient « papiers » ou « numériques ». Le numérique est fragile parce qu'il est dépendant de l'informatique et de l'accès à l'électricité : « *Le jour où Internet explosera… que fera-t-on en cas de panne ? Exemple : quand on a eu un problème informatique avec nos fiches de paie, tout a été bloqué et on n'a pas été payés* ». Quant au papier, certains ont tout perdu au moment des inondations. Pour une plus grande résilience, les deux types de supports devraient absolument continuer à coexister. Car le plus grand danger soulignent-ils, c'est la domination de l'un au détriment, voire à la disparition, de l'autre.

Numérisation ou robustesse

La numérisation s'impose sans consultation ni des travailleurs, ni des citoyens. Elle est vendue comme une simplification et une amélioration du quotidien (travail, école, démarches administratives…). Or elle révèle d'importants enjeux de société qu'il faudrait pouvoir questionner collectivement, dans différents lieux (institutions, entreprises, écoles, …). Parler de son expérience de travailleur, échanger sur ses pratiques, prendre du recul en collectif pour « se former », ça sortait des sentiers battus des formations. Les travailleurs repartent avec une vision complexe du phénomène, des éléments positifs à ramener dans l'entreprise et des vigilances quant aux dérives et effets négatifs à éviter. Une des clés d'enrichissement, outre les méthodes d'expression et d'analyse proposées par le Cefoc, a été la diversité des travailleurs présents, aux vécus très différents d'une entreprise à l'autre. Par exemple, un travailleur a témoigné de la robustesse de son entreprise qui refuse de se digitaliser. « S*uite aux inondations, les machines mécaniques [non digitalisées] ont pu être rapidement réparées et remises en route alors que les machines digitalisées ont été foutues. Notre usine a sauvé le groupe !* ».

Cette formation fut aussi d'une grande richesse pour les formatrices qui ont dû plonger dans un univers méconnu et contrasté, celui de l'industrie soumise à un phénomène inquiétant et complexe, la numérisation du monde du travail.

Pour en savoir plus,

deux analyses sont disponibles sur le site du Cefoc :

Numérisation dans l'industrie - Analyse 2023 n° 4
Numérisation dans l'industrie - Analyse 2023 n° 5

Rétro-spective de quelques analyses 2023

La numérisation en question ?!

Analyse n°12 : Vers une société du « sans contact » ?

Avec la pandémie de Covid-19, les « bulles de contacts » et la « distanciation sociale » ont fait irruption dans nos vies ainsi que les « paiements sans contact ». Depuis, quel humain et quelle société fabrique-t-on en allant toujours plus vite et plus loin dans cette direction ?

Analyse n°11 : Pandémie numérique : un variant dans le portefeuille

La crise sanitaire passée, le « tout au numérique » reste incontournable et poursuit son chemin à vive allure sur l'autoroute des évidences mais aussi sous les radars. Au bénéfice de qui, de quoi ? Avec quels risques pour les droits fondamentaux et le vivre-ensemble ?

Analyse 4 et 5 : Numérisation dans l'industrie : paroles d'ouvriers.ères

La numérisation s'introduit aussi dans le monde de l'industrie avec des impacts considérables sur les ouvriers.ères, leur métier, les compétences attendues, l'organisation de leur travail et un contrôle inquiétant de ce dernier.

Des enjeux économiques à se réapproprier

Analyse n°8 : Au pays des capitalistes, les philanthropes sont rois

Analyse n°14 : Fin du monde, fin du mois : à l'abordage !

Des clés de lecture et d'agir pour un autre « vivre-ensemble »

Analyse n°10 : L'éthique pratique de Paul Ricoeur, pour que « dénoncer » ait du sens

Analyse n°13 : Dévoiler ses préjugés et s'en libérer : pourquoi est-ce si difficile ?

Analyse n°15 : « Dans la forêt », un imaginaire qui ouvre les sens !

Toutes nos analyses sont disponibles en ligne :

https://www.cefoc.be/-Analyses-

Centre de formation Cardijn (Cefoc) - rue Saint-Nicolas, 84 - 5000 Namur

☎ +32 81 23 15 22 ✉ info@cefoc.be @ www.cefoc.be